

VILLE DE GASSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois

le : Trente Mars

Le Conseil Municipal de la Commune de Gassin dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame WANIART Anne-Marie, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Mars 2023

PRESENTS : MM MARTIN Agnès, MATTON François, SILVE Didier, VARINOT Siriane, DIGNAC Elisabeth, MURET Philippe, VOTA Serge, BERNE Hervé, BRUNET Sylvie, REYNAUD Patrice, BEC Florence, JERIBI Karim, HERMELIN Grégory, CASCANT Mélanie, BRUNO Sébastien, PESCH Solène.

Nombre de Conseillers :

en exercice	23
présents	17
votants	23

Absents ayant donné pouvoir :

*Madame VILLETTE Séverine à Madame MARTIN Agnès,
Madame MARCELLINO Anne-Marie à Madame WANIART Anne Marie,*

*Madame SIMONI Chantal à Madame DIGNAC Elisabeth,
Madame FUCHS Caroline à Monsieur HERMELIN Grégory,
Monsieur MARQUES Florian à Madame BRUNET Sylvie,
Monsieur AMSTER Anthony à Monsieur VOTA Serge.*

Secrétaire de séance : *Monsieur MURET Philippe.*

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture

le : - 4 AVR. 2023

et de la publication sur le site internet

le : - 4 AVR. 2023

N° 23/20

OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA COMMUNE

Madame Anne-Marie WANIART, Maire, présente au Conseil Municipal, le budget primitif 2023 et expose les conditions dans lesquelles celui-ci a été élaboré.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, ouï l'exposé de son rapporteur, après en avoir délibéré, à **L'UNANIMITE** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le budget primitif 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :
- Section de Fonctionnement : 12 997 876,52 €
- Section d'investissement : 9 159 619,36 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Toulon dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Copie conforme au registre des délibérations.
Fait et délibéré en séance le 30 Mars 2023

Le Maire,

Anne-Marie WANIART

